ALAC- Association de Loisirs et d'Animation de Carquefou
Château de Florigny - 9, avenue des Argonautes - 44470 Carquefou
02 40 52 64 68 - secretariat@alac.asso.fr

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GÉNÉRALE de L'ALAC

28 mars 2026 à 10h30-12h30, site de Florigny

Exercice 2025

Nombre d'adhérents votants présents ou représentés : 70

Sur un total d'environ 115 personnes présentes sur place dont :

Représentants de la Ville :
Véronique DUBETTIER GRENIER, maire de Carquefou,
Valérie FRESNEAU, adjointe à la famille et à l'éducation,
Richard NICOLLEAU, adjoint aux finances et à l'administration générale,
Claire-Sophie COEUDEVEZ, conseillère municipale,
Jéromine DA PRAT et Déborah RENAUD, conseillères municipales,

Représentante des FRANCAS de Loire-Atlantique :
Maryvonne DUPUIS

François Xavier PINEAU de l'association Made In Carquefou,

Eric TARTE, correspondant de Presse Océan,

Excusé :
Monsieur GUINÉ, commissaire aux comptes

Résultat des votes :

I - Rapport Moral, année 2025

Adopté à la majorité absolue

II - Rapport Financier, année 2025

Adopté à la majorité absolue

III - Tarif des adhésions annuelles 2026-2027

Adopté à la majorité absolue

IV – Election des membres du Conseil d'administration

15 membres en poste - 6 nouveaux membres élus

I - RAPPORT MORAL, ANNÉE 2025

I – Engagement Associatif

Le dynamisme et l'engagement de l'ALAC au service des habitants de Carquefou ne faiblissent pas. Cette année encore, les adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés ont œuvré ensemble pour proposer une offre riche et diversifiée d'activités et d'évènements.
L'association compte actuellement **1 648 familles adhérentes**, un **Conseil d'Administration de 18 membres**, et **173 salariés recrutés sur l'année**, représentant **32 équivalents temps plein.**
Le Conseil d'Administration a pu, encore cette année 2025 s'appuyer sur l'engagement et le professionnalisme des équipes salariées. Grâce à leur implication et leur enthousiasme, de nombreuses initiatives ont vu le jour, améliorant la qualité et la diversité de nos propositions.
Le fonctionnement de l'ALAC **repose sur la participation active de ses membres**, chacun contribuant par ses idées, ses initiatives, son engagement. Cette implication collective favorise les échanges et permet de faire émerger des projets communs, reflet de **notre dynamique associative**. En voici quelques illustrations :

- Pour la troisième année consécutive, les administrateurs se sont mobilisés pour **aller à la rencontre des familles**, afin de mieux faire connaître le rôle du CA et encourager de nouvelles vocations. Ces actions de sensibilisation sont enrichissantes pour les uns et les autres et portent leurs fruits ; en effet, à l'issue de l'AG 2025, le CA a accueilli quatre nouveaux membres dont trois adhérents du secteur enfance-jeunesse.

- **L'appel à projets** lancé auprès des adhérents a été reconduit. Cette initiative a permis d'identifier de nouvelles idées et propositions, renforçant ainsi la participation citoyenne et l'esprit collaboratif au sein de l'ALAC.

- Par ailleurs, dans chaque atelier du secteur des Loisirs, les participants sont invités à désigner un des membres pour devenir « **correspondant d'atelier** ». Son rôle est de favoriser le bon fonctionnement de l'atelier et d'être relais entre les participants et l'association. De plus, les correspondants peuvent s'investir davantage dans l'organisation des événements de l'ALAC. Ils sont invités à deux rencontres conviviales dans l'année, renforçant la cohésion au sein de l'association.

- Dans l'esprit de l'Education Populaire, **les soirées partage** permettent de découvrir la pensée de grands auteurs, de réfléchir à des sujets qui font débat aujourd'hui et à des sujets qui touchent la sensibilité de chacun.

- Enfin, côté secteur Enfance-Jeunesse, l'Association propose des espaces d'échanges et de débat ouverts à tous les adhérents intéressés : **commission séjours et commission enfance-jeunesse.**

<u>Partenariats et événements marquants :</u>

- La poursuite du partenariat avec la résidence séniors **VIVEA**, avec les interventions de la chorale, d'un atelier théâtre et des adhérents de nos ateliers d'art. Par ailleurs les enfants accueillis à Louis Armand ont bénéficié régulièrement d'échanges et d'activités intergénérationnels avec les résidents de **VIVEA et des Lys.**

- La première édition **du spectacle intergénérationnel** avec 11 chanteurs, danseurs et musiciens de 15 à 67 ans.

- **La participation des ateliers théâtre « adultes-réalisation »**, en mai à Mauves, à l'occasion des 30 ans du Petit Théâtre Mauve.

- La **matinée jeux** les deux secteurs - autour du jeu de société et des jeux en bois.

- **L'ALAC en Scène (3e édition)**, véritable vitrine de l'ALAC a réuni les acteurs des deux secteurs le temps d'un week-end, proposant des expositions, représentations et animations pour tous les publics.

- **Le gala de danse et le spectacle de la chorale**, organisés fin juin à la salle du Vallon à Mauves-sur-Loire, ont rassemblé un large public.

- Un **stage adultes dessin au crayon** organisé sur une journée.

- La participation de l'atelier robotique à la coupe de France de robotique.

- **Un grand projet « Cirque »** fin juillet pour le centre de loisirs de Florigny où les enfants ont pu découvrir et pratiquer les arts du cirque ; grand projet fédérateur pour nos équipes.

- **La réalisation de la fresque** dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'annexe de Florigny par les enfants accompagnés d'une plasticienne.

Le renforcement **des actions de communication** notamment via **la nouvelle newsletter** plus vivante, plus colorée et dynamique à l'image de l'association ; et via les écrans publicitaires à Super U et une meilleure visibilité sur les supports de communication de la Ville.

II – Gestion des ressources humaines

L'ALAC a poursuivi ses efforts pour attirer et fidéliser ses équipes, dans un contexte où le recrutement dans l'animation reste un défi.

A partir d'avril, **l'embauche de l'adjointe de direction, Audrey FOUCAULT,** chargée notamment de la communication et responsable du pôle administratif, est un réel soutien des missions du directeur.

Le Conseil d'Administration a sollicité un Cabinet pour réaliser une Prestation Conseil en Ressources Humaines afin d'identifier les compétences existantes et les manquantes pour travailler sur une organisation et une bonne continuité de service. Menée en milieu d'année 2025, cette PCRH a permis d'affiner l'organigramme, de compléter et préciser certaines fiches de poste.

Chaque été, l'encadrement des accueils de loisirs et séjours estivaux nécessite environ 12 postes de directeur. L'ALAC continue de favoriser la montée en compétences en interne. Pour la deuxième année consécutive, **un nouveau cycle de formation BAFD** a été lancé pour 2 salariées permanentes de l'équipe Enfance-Jeunesse : **Amélie Jaumouillé et Nolwenn Mellaza.**

Dorian Saint-Jalmes **responsable séjours et adjoint de direction** de Florigny a quitté l'Alac pour d'autres projets ; **Julien Abadie**, animateur du Secteur enfance ayant dirigé les séjours en été 2025, le remplace depuis le 1er novembre.

Comme tous les ans, nous avons dû gérer **quelques mouvements d'intervenants et d'animateurs.**

III – Relations avec la Ville

L'ALAC fonctionne avec la Ville dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) 2024-2026. Cette année 2025 s'est inscrite dans la continuité des principaux axes, à savoir :

- La priorité d'accueil le mercredi pour les enfants de familles carquefoliennes monoparentales ou dont les deux parents travaillent
- L'accompagnement financier de la Ville pour la prise en charge des enfants en situation de handicap.

L'accueil de 20 enfants de MS à Louis Armand, le mercredi après-midi, afin de libérer des places à la Maison de la Petite Enfance, portant à 90 la capacité maxi sur le site Louis Armand.

IV – Perspectives 2025-2026

L'ALAC souhaite poursuivre son projet d'accueil enfance-jeunesse sur la dynamique impulsée.

Quelques administrateurs et salariés du secteur enfance-jeunesse travaillent depuis l'automne à la refonte du **Projet Educatif Enfance-Jeunesse.**

Nous maintenons notre volonté de permettre aux enfants carquefoliens de possibles départs en vacances en proposant un grand nombre de séjours complétés par une offre de nuitées et mini-camps sur l'été.

Nous nous efforçons d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants porteurs de handicap.

La place des familles reste un axe fort du projet de l'ALAC ; nous continuons de les associer via les commissions enfance et séjours.

Dans notre volonté de participer à l'animation du territoire dans le domaine artistique et culturel et favoriser l'accès au plus grand nombre, nous poursuivons le partenariat avec les résidences seniors VIVEA et Les LYS.

Nous souhaitons maintenir notre proposition d'animations avec l'ALAC EN SCENE et la poursuite des soirées partage autour d'un auteur et soirées philosophiques qui réunissent un public fidèle et nombreux.

L'ALAC continue d'innover avec plusieurs grands projets déjà en cours et en préparation :

- **Un nouveau cycle de conférences** « Rencontres et Savoirs » ouvert à tous ; ces conférences, 3 dans l'année environ, sont données par des conférenciers spécialistes de leur sujet sur des thèmes divers et variés.
- **Le spectacle musical intergénérationnel,** réalisé avec succès en mars 2025, sera à nouveau proposé sur la saison 2026/2027.
- Toujours dans cette dynamique intergénérationnelle qui est un axe fort du projet de l'ALAC, des **ateliers parent-enfants** réalisés et à venir sont aussi une proposition qui permet des moments partagés autour d'une activité.
- Nous souhaitons maintenir de nouvelles propositions d'activités sous forme **d'atelier à la journée ou ½ journée,** et de **nouveaux ateliers suite à l'appel à projet.**
- Un projet de partenariat se construit avec l'association **des commerçants et artisans « Made in Carquefou »**

- Les salariés travaillent **à la refonte du site Internet**

L'implication des bénévoles reste un pilier essentiel : **3 700 heures de bénévolat** ont été comptabilisées en 2025.

V – Conclusion

Cette année encore, l'ALAC a proposé à ses adhérents des ateliers aux thématiques diverses et variées.

Le secteur Enfance Jeunesse a animé des espaces de détente, de loisirs, de découvertes, d'expérimentations riches, ludiques et éducatifs.

Nos temps forts (ALAC en scène, gala de danse, festival du « petit théâtre mauve », ...) ont rassemblé un large public, montrant le dynamisme de notre association.

De nouveaux évènements ont été organisés, d'autres sont en réflexion.

Toute cette dynamique n'aurait pu se concrétiser sans le volontarisme des bénévoles associé à l'implication et le professionnalisme des salariés. Qu'ils en soient remerciés.

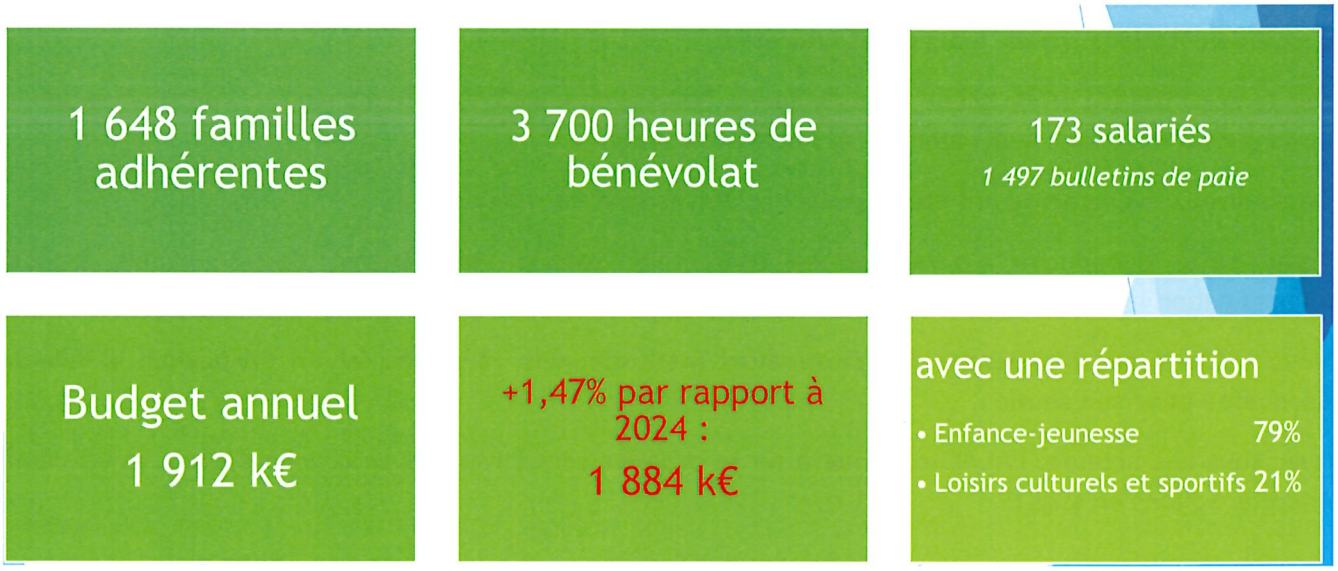
Nous voulons aussi remercier les partenaires institutionnels et privés, et en particulier la Ville de Carquefou pour son soutien.

Avec tous ces acteurs, l'ALAC continuera de se projeter vers l'avenir avec le même allant et la même énergie. Soyons en sûrs !!!

VOTES concernant le rapport moral, année 2025 :
ABSTENTION : 2
CONTRE : 3
POUR : 65

II - RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2025

Pour l'exercice 2025, l'exploitation est saine avec un excédent de 10 437 € pour un budget de 1 901 592 €, soit 0,55% du budget.
Il comprend le secteur Enfance Jeunesse à hauteur de 79% soit 1 501 571 € et le secteur des Loisirs à hauteur de 21% soit 400 421 €.
3 700 heures de bénévolat ont été réalisées en 2025.



Des ressources humaines à prédominance féminine

Fin décembre 2025, l'Alac compte 65 salariés en CDI :

44 femmes et 21 hommes

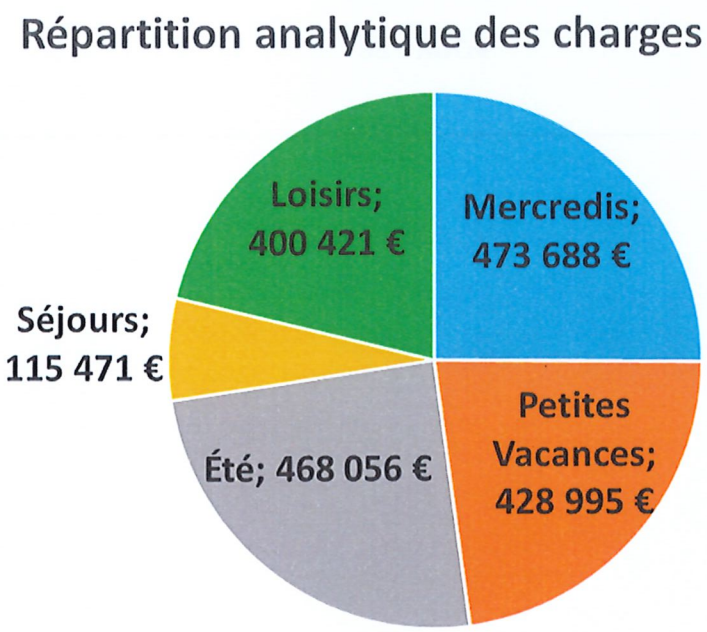
- 35 salariés sur les ateliers Loisirs (10 hommes et 25 femmes)
- 23 salariés sur le secteur « Enfance » (8 hommes et 15 femmes)
- 7 salariés intervenant sur les 2 secteurs (3 hommes et 4 femmes)

I – Compte de résultat

1 901 592 € en charges et 1 912 029 € en produits, avec résultat excédentaire de 10 437 €.

CHARGES			PRODUITS		
ACHATS	140 987	7%	RECETTES ORDINAIRES	883 673	46%
SERVICES EXTERIEURS	100 286	5%	PRESTATIONS DE SERVICE CAF/MSA	119 524	6%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	217 431	11%	RECETTES SPECTACLES/ SORTIES et autres	36 335	2%
IMPOTS ET TAXES	49 515	3%	SUBVENTIONS MUNICIPALES	765 351	40%
CHARGES DU PERSONNEL	1 338 896	70%	AUTRES SUBVENTIONS	53 834	3%
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	18 745	1%	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	6 961	0%
CHARGES FINANCIERES	124		PRODUITS FINANCIERS	9 852	1%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	300	0%	PRODUITS EXCEPTIONNELS et autres Produits	0	0%
DOTATIONS AUX AMORT ET PROVISIONS	33 455	2%	REPRISES SUR PROVISIONS	36 498	2%
IMPOTS	1 853	0%			
TOTAL CHARGES	**1 901 592**		**TOTAL PRODUITS**	**1 912 029**	
Excédent	10 437				
BALANCE	**1 912 029**		**BALANCE**	**1 912 029**	

II – Budget



2025 : MERCREDIS (25%) / ÉTÉ (25%) / PVAC (23%) / LOISIRS (21%) / Séjours été (6%)

au BILAN	avant AG	Proposition d'affectation à l'AG du 28 mars 2026 :	après AG
FONDS PROPRES ALAC	31/12/2025		31/12/2025
FONDS ASSOCIATIFS (fonds propres sans droit de reprise)	60 199,59 €		60 199,59 €
DROITS D'ENTRÉE (FONDS PROPRES Complémentaires)	17 790,00 €	Affectation des droits d'entrée aux réserves ALAC	
Réserves Fonds ALAC	31 972,40 €		49 762,40 €
RAN (Report A Nouveau)	10 437,19 €		10 437,19 €
Report à Nouveau (Créditeur)		Affectation du résultat excédentaire 2025 (10 437€) au REPORT A NOUVEAU	10 437,19 €
Résultat Excédentaire exercice 2025	10 437,19 €		
FONDS PROPRES avec droit de reprise (CPO) plafond à 35k€	35 000,00 €		35 000,00 €
FONDS PROPRES en totalité au 31/12/2025	95 199,59 €		95 199,59 €

Total des fonds propres au 31/12/2025 : 95 199.59 €

L'affectation au bilan des droits d'entrée vers les fonds de réserve ALAC et de l'excédent de l'exercice 2025 au REPORT A NOUVEAU a été adoptée.

VOTES concernant le rapport financier, année 2025 :

ABSTENTION : 5

CONTRE : 2

POUR : 58

III - POINT SUR LES TARIFS D'ADHÉSION ANNUELLE, SAISON 2026/2027

Proposition d'augmenter les tarifs des adhésions annuelles du 01/07/2026 au 30/06/2027 :

Adhésion familles :

42 € pour les familles imposables

14.28 € pour les familles non imposables

15.75 € pour les associations partenaires

L'adhésion est considérée comme un don (ouvre le droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66%).

VOTES concernant le maintien des tarifs des adhésions annuelles pour l'année 2026/2027 :

ABSTENTION : 0

CONTRE : 6

POUR : 64

IV - Question ajoutée à l'ordre du jour de l'AG :

Question posée par un adhérent de la section cyclo de l'ALAC :

Comment est fléchée la subvention versée par la Ville dans les différents ateliers du secteur des loisirs, notamment en ce qui concerne les ateliers sportifs ?

La réponse est présentée par Bertrand DEFACQUE, co-président en charge du secteur des Loisirs :

La Ville de Carquefou verse une subvention de fonctionnement à l'ALAC dans le cadre des objectifs définis dans la convention de partenariat actuellement en place (pour la période 2024-2026).
Concernant le secteur des LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS de l'ALAC, la Ville de Carquefou soutient les objectifs suivants :

-Proposer des activités de LOISIRS culturels et sportifs

-Participer aux manifestations de proximité et à la synergie locale

-Offrir des coûts de participation accessibles au plus grand nombre

-Faciliter l'accès des activités aux personnes en situation de handicap

La subvention de fonctionnement versée par la Ville doit donc respecter les objectifs pré-cités.

Elle participe donc en complément des autres produits à équilibrer les charges. Elle vient notamment en complément des cotisations, ce qui explique le tarif préférentiel proposé aux carquefoliens.

Le montant de la subvention versée par la Ville prend en compte le nombre d'adhérents dont les carquefoliens, leur âge et le type de pratique concerné (culturel ou sportif). L'accompagnement de la Ville de Carquefou est plus important pour les enfants que pour les adultes.

Le montant des subventions qui représente près de 13% du budget du secteur des LOISIRS (environ 50 k€ sur un budget de 380 k€) a donc pour objectif de limiter le montant des cotisations tout en sachant que le budget doit être équilibré.

Le coût d'un intervenant salarié est pris en charge par les cotisations du secteur concerné.

A cela s'ajoutent d'autres coûts nécessaires au fonctionnement de ce secteur :

Les achats, prestations, SACEM, maintenance, assurance, et autres qui s'ajoutent aux « charges fixes » (charges de structure nécessaires au bon déroulement : salariés permanents, prestataire site internet et portail famille, etc.), l'obligation d'un Commissaire Aux Comptes pour certifier les comptes, etc.

Un bon nombre de ces charges n'est pas en lien avec le nombre d'inscrits.

L'équilibre budgétaire est à trouver entre la baisse du nombre d'inscrits qui conduit à moins de subvention et de cotisations et l'augmentation des charges.

Or le montant de la subvention versée par la Ville prend en compte le nombre d'adhérents dont les carquefoliens.

Les autres sources de produits sont les éventuelles autres subventions, les participations aux manifestations, les sponsors mécènes et produits financiers.

IV – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidatures au Conseil d'Administration :

Démissionnaires	Sortants
Asma ANGELY	Patrick HATCHIKIAN Nicole MOIRON
Nouvelles candidatures	**Se représentent**
François LE PONNER Valérie MONSONNEC Elodie RENAULT Magali RIEU Christine SEGUIN Guillaume N'DRI	

En 2025 : 18 administrateurs dont 1 démissionnaire et 2 sortants = 15 administrateurs encore en place sur 21 places maximum, soit 6 places vacantes.
6 nouveaux candidats se sont présentés.

Le vote est réalisé à bulletin secret. Les résultats sont présentés ci-dessous.

	66 votants		
NOM et Prénom des CANDIDATS au CONSEIL D'ADMINISTRATION	POUR	CONTRE	ABSTENTION
François LE PONNER	65	0	1
Valérie MONSONNEC	65	0	1
Guillaume N'DRI	52	5	2
Elodie RENAULT	64	0	2
Magali RIEU	62	2	2
Christine SEGUIN	65	0	1

Le Conseil d'administration est ainsi composé de 21 membres adhérents élus, il s'agit de :

Véronique BERNARD - Marielle BLANCHARD - Catherine BOUTHOLEAU - Léonie COLAS - Vanessa CRETOIS CHANY - Bertrand DEFACQUE - Thomas GENDRON - Amandine GUERIN - Isabelle LE CLOEREC – François LE PONNER - Catherine LELORE - Alexandre MANUEL - Isabelle MICHAUD – Valérie MONSONNEC - Annaïg MOREL – Guillaume N'DRI – Elodie RENAULT - Yannick RICHARD – Magali RIEU – Christine SEGUIN - Noémie TOQUET.

La secretaire

Annaïg MOREL

